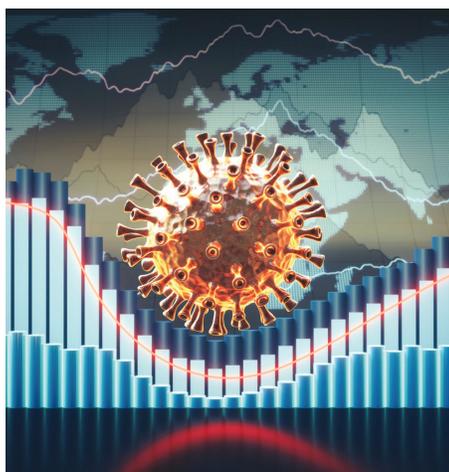




L'inflation a beau fluctuer, la nécessité d'augmenter les salaires demeure

En 2021, suivre et comprendre les variations de l'inflation sera tout un défi en raison des effets de la pandémie sur l'économie. Mais les hauts et les bas qui s'annoncent ne doivent pas servir de prétextes aux employeurs et aux gouvernements pour ne pas consentir aux augmentations salariales nécessaires et attendues depuis trop longtemps dans le secteur public.

La Banque du Canada et le ministère fédéral des Finances surveillent de près l'inflation. La banque centrale estime que, dans une économie saine, l'inflation doit être faible et stable, autour de 1 à 3 %. Un taux trop faible signale que l'économie a besoin d'un coup de pouce et la Banque du Canada injecte alors plus d'argent dans l'économie. Si l'inflation s'emballe, la banque diminue la masse monétaire en limitant ses achats d'obligations ou en augmentant les taux d'intérêt.



Pour sa part, le ministère fédéral des Finances s'intéresse à l'inflation pour éviter de multiplier les dépenses pour la relance si la Banque du Canada essaie de freiner la croissance. Ce débat n'est pas seulement technique, il est politique. En effet, les forces pro-austérité cherchent toujours des prétextes pour justifier la réduction des dépenses gouvernementales et le maintien des salaires à un faible niveau.

Malheureusement, à cause de la pandémie, il sera difficile d'interpréter les variations des prix cette année. La plupart des données sur l'inflation mentionnées par les médias sont des comparaisons d'une année à l'autre. L'indice des prix à la consommation (IPC) est la mesure de l'inflation la plus courante au Canada, mais il n'est pas parfait. Il ne tient pas compte des changements au coût de la vie qui diffèrent selon les personnes. En avril, l'IPC a chuté de 0,2 %, une première diminution en plus d'une décennie. L'IPC est demeuré inférieur à son niveau d'avant-pandémie jusqu'en octobre 2020. Cela signifie qu'en général, les chiffres de l'inflation seront faussement élevés d'avril à octobre 2021, puisqu'on les comparera à un taux d'inflation temporairement bas. C'est ce qu'on appelle un « glissement ».

Les données d'avril 2021 montrent que les prix ont augmenté de 3,4 % en général par rapport à avril 2020, mais seulement de 0,5 % par rapport

à mars 2021. Les prix augmentent, c'est indéniable, mais pas aussi vite que le font croire les manchettes. On peut s'attendre à ce que ce glissement diminue dans les prochains mois, mais il faudra faire preuve de prudence dans l'interprétation des données sur l'inflation d'ici la fin de l'année.

La hausse spectaculaire du prix de certains produits de base, comme le bois d'œuvre, embrouille encore plus le débat public. L'IPC ne tient pas compte des matières premières, puisque ce ne sont pas des biens de consommation finaux. Or, si le prix d'intrants comme l'acier, le bois et les semi-conducteurs reste élevé, le prix des produits de consommation finaux finira par augmenter, nourrissant l'inflation à long terme.

Qu'est-ce que cela signifie pour la classe ouvrière? Attendez-vous à ce que les chantres habituels utilisent le prix élevé des 2x4 pour nous mettre en garde contre les emprunts du secteur public et une augmentation des salaires qui déclencherait une inflation galopante.

La vérité, c'est que même si les prix augmentent, l'inflation est loin d'être hors de contrôle, tandis que les salaires prennent du retard depuis trop longtemps. Pourtant, augmenter les salaires est l'un des moyens les plus durables et efficaces de soutenir l'économie, puisque ces dollars supplémentaires sont généralement dépensés dans des entreprises locales.

Reprise du marché du travail : aider les laissés pour compte

La plupart des emplois perdus pendant la pandémie reviendront au fur et à mesure que la vaccination progresse et que la santé publique assouplit ses restrictions. Or, dans chaque crise économique, certains emplois disparaissent à jamais.

Les secteurs durement touchés, comme l'hôtellerie et le transport aérien, auront probablement besoin de plus de temps pour revenir à la « normale ». De plus, certains emplois seront déplacés en raison de changements permanents à nos façons de travailler, comme l'adoption d'outils automatisés sans contact, de la prestation de services en ligne ou de la diminution du nombre de personnes dans les bureaux. Pour mettre en place les bonnes mesures de soutien, celles qui conviennent le mieux aux besoins des gens, il faut d'abord comprendre qui sera laissé pour compte lors la reprise du marché du travail.

Pour cerner les perdantes et perdants de la reprise, il faut d'abord s'intéresser au sort des personnes au chômage ou sous-employées, et savoir

depuis combien de temps elles sont dans ces catégories. Si de nombreuses personnes du même secteur sont au chômage depuis plusieurs mois, c'est signe que les emplois sont rares et qu'il sera difficile pour elles de trouver un nouvel emploi. Nous devons aussi savoir qui a décidé de quitter le marché du travail pour de bon. Ensemble, ces trois éléments de mesure nous aident à comprendre les transitions qui se produisent sur le marché du travail et orientent la prise de décision en vue d'offrir les soutiens nécessaires à la recherche d'un meilleur emploi.

Changer les éléments de mesure

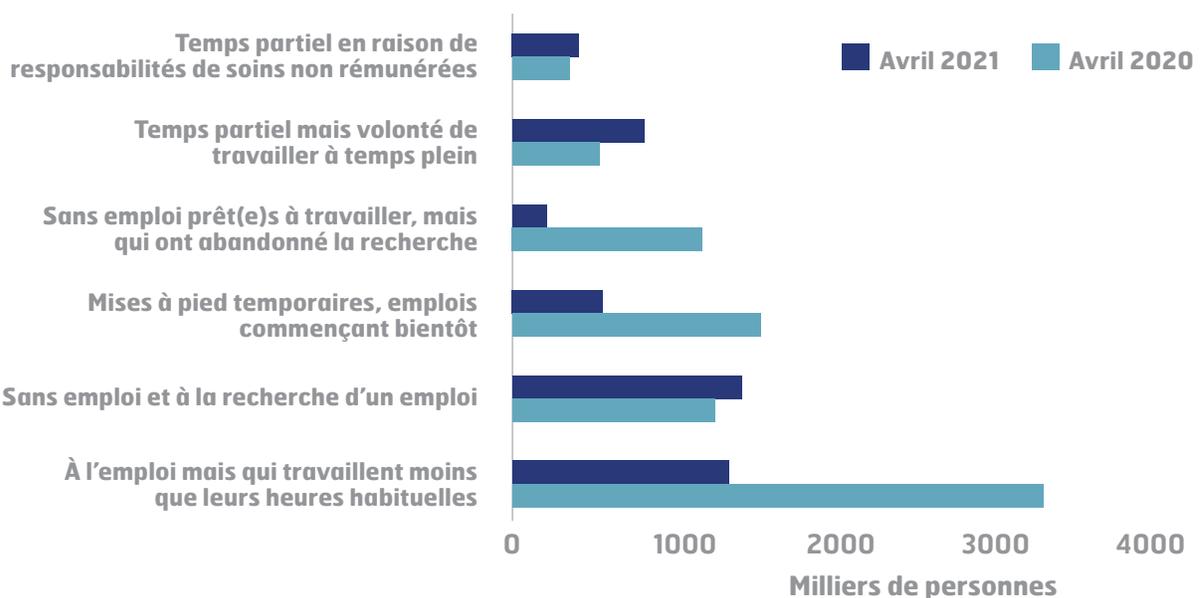
En ce qui concerne le chômage et le sous-emploi, l'Enquête sur la population active de Statistique Canada suit la « sous-utilisation de la main-d'œuvre » depuis le début de la pandémie. Statistique Canada a créé cet indicateur parce que les indicateurs habituels auraient raté bon nombre des effets de la pandémie sur la main-d'œuvre touchée.

Cet élément de mesure s'intéresse à quatre catégories :

- les personnes toujours employées, mais qui travaillent moins de la moitié de leurs heures habituelles.
- les personnes sans emploi et à la recherche d'un emploi.
- les personnes sans emploi prêtes à travailler, mais qui ont abandonné leurs recherches.
- les personnes sans emploi, mais en mise à pied temporaire ou sur le point de recommencer à travailler.

Pour avoir un portrait plus complet de la situation, nous pouvons tenir compte de données connexes compilées par Statistique Canada : les personnes occupant un poste à temps partiel qui souhaiteraient plus d'heures et celles qui travaillent à temps partiel en raison de responsabilités de soins non rémunérées.

Les changements dans les catégories de sous-emploi survenus durant la pandémie



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, avril 2021 et Tableau 14-10-0028-01



Certaines de ces catégories de sous-emploi ont pris du mieux depuis le pic d'avril 2020. En effet, il y a moins de personnes en mise à pied temporaire, dont les heures ont été réduites de plus de la moitié ou si découragées par les perspectives d'emploi qu'elles ne cherchent plus à réintégrer le marché du travail.

C'est une bonne nouvelle, mais il y a encore beaucoup de gens dont les heures ont été considérablement réduites ou qui aimeraient travailler plus d'heures, mais qui ne trouvent pas de poste à temps plein. Ce constat démontre qu'au moins une partie des mesures de soutien à la formation offertes par les gouvernements devrait être accessibles selon un horaire flexible pour accommoder les disponibilités des personnes qui travaillent. De plus, le nombre de personnes qui travaillent à temps partiel en raison de responsabilités de soins non rémunérées traduit l'importance de services de garde abordables pour la pleine participation des parents de jeunes enfants à l'économie.

Soutenir la transition vers un nouvel emploi

Le chômage de longue durée correspond au nombre de personnes sans emploi et en recherche d'emploi depuis plus de 27 semaines. En avril 2021, il y en avait plus d'un demi-million, dont 300 000 depuis plus d'un an. La majeure partie de l'augmentation provient des professions directement touchées par les mesures de santé publique découlant de la COVID-19, comme celles des secteurs de la restauration et de la vente au détail. Ces personnes sont plus susceptibles d'avoir besoin de mesures importantes de soutien au revenu et à la formation pour réussir leur transition vers un nouvel emploi, fort probablement dans une nouvelle profession.

Si le chômage de longue durée a augmenté pour la plupart des groupes démographiques, ce n'est pas le cas pour les jeunes femmes. De nombreuses personnes d'âge moyen (25 à 54 ans) et de nombreux jeunes hommes qui sont sans travail

depuis des mois n'ont pas abandonné leurs recherches d'emploi. Par contre, plus de 90 000 femmes âgées de 15 à 24 ans ont complètement abandonné le marché du travail. Beaucoup travaillaient dans la restauration ou la vente au détail. On ne sait pas encore si elles acceptent des tâches de soins non rémunérées, si elles iront suivre une formation complémentaire ou si leur secteur finira par rebondir.

Par contre, il y aura de nouveaux emplois dans plusieurs secteurs, comme l'éducation des jeunes enfants et l'économie verte. Le budget fédéral de 2021 prévoyait de l'argent frais pour des programmes de formation, mais presque tout était axé sur les employeurs. Ce dont nous avons besoin pour une reprise équitable, ce sont des possibilités de formation axées sur la main-d'œuvre et de vastes mesures de soutien pour permettre aux personnes ayant besoin de formation de l'obtenir.

COUP D'ŒIL SUR L'ÉCONOMIE

Imposer les profits tirés de la pandémie

Le directeur parlementaire du budget (DPB) a récemment estimé qu'imposer une seule fois les entreprises dont les profits ont augmenté pendant la pandémie générerait 7,9 milliards de dollars de recettes. Un tel impôt avait été instauré pendant la Seconde Guerre mondiale, l'idée étant que les entreprises qui avaient réalisé des profits grâce au conflit devaient contribuer aux coûts de reconstruction.

Le taux d'imposition des profits excessifs au Canada pendant la Seconde Guerre mondiale était de 100 %. L'estimation du DPB est basée sur un taux d'imposition fédéral sur le revenu des entreprises pour les profits jugés « excédentaires », soit supérieure aux marges moyennes de 2014 à 2019, qui passerait de 15 à 30 %. Le DPB a limité son examen aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel était de 10 millions de dollars ou plus au cours d'une année entre 2016 et 2020. Elles sont nombreuses.

Une étude réalisée par l'organisation Canadiens pour une fiscalité équitable a constaté qu'Extendicare, qui possède et exploite des établissements privés de soins de longue durée, est l'une des entreprises qui paieraient un impôt sur les profits excessifs. Pendant une pandémie qui a tué des milliers de personnes âgées dans les



soins de longue durée, la marge bénéficiaire d'Extendicare est passée de 2,8 à 5,1 %.

Le manque de données masque les inégalités

Pendant la pandémie, les décideurs canadiens en matière de politiques publiques ont constaté que la plupart des données disponibles ne contiennent pas d'éléments spécifiques qui permettraient de s'attaquer aux inégalités existantes. Bien que la plupart des données recueillies par le gouvernement fédéral comprennent de l'information sur deux sexes (les hommes et les femmes), il est moins courant d'avoir de l'information offrant un éclairage sur les façons dont la discrimination et l'oppression fonctionnent couramment dans notre société, ce que procureraient davantage de données sur la race, l'indigénité, l'orientation sexuelle et l'expression du genre.

Heureusement, la situation évolue, mais lentement. Le recensement de 2021 a innové en posant des questions sur le sexe à la naissance et l'identité de genre. Pendant la pandémie, l'Enquête sur la population active a commencé à recueillir des données ventilées par race, demandant aux gens d'indiquer à quelles populations racisées ils appartiennent. Le budget fédéral de 2021 prévoit aussi une enveloppe de 172 millions de dollars sur cinq ans pour la réalisation d'un plan d'action sur les données désagrégées qui améliorera les statistiques fédérales sur la race, le sexe et l'orientation sexuelle. De telles informations pourraient aider les gouvernements à identifier la discrimination systémique et à prendre de meilleures décisions pour y remédier.

L'Économie au travail est publiée sur une base trimestrielle par le Syndicat canadien de la fonction publique pour offrir aux travailleuses et travailleurs, ainsi qu'à leurs représentant(e)s de l'information accessible, des analyses fouillées des tendances économiques et des outils pour faciliter les négociations.

Découvrez les éditions de *L'Économie au travail* en ligne à scfp.ca/economie-au-travail. Accédez aussi à d'autres liens utiles.

Pour s'abonner par courriel à *L'Économie au travail*, allez à scfp.ca/abonnement.

À moins d'indications contraires, tout le contenu a été rédigé par Angella MacEwen. Karin Jordan est la rédactrice en chef.

La relecture a été effectuée par Céline Carré et Valérie Ménard. La mise en page a été réalisée par Sarah Walker.

Veuillez communiquer par courriel (amacewen@cupe.ca) pour toute correction, question, suggestion ou contribution.



SCFP / Syndicat canadien de la fonction publique



ORIENTATIONS ÉCONOMIQUES

Effets de glissement : Le terrible impact économique de la pandémie de COVID-19 compliquera le suivi et l'interprétation des indicateurs économiques cette année. De nombreux indicateurs comparent la croissance d'une année à l'autre. Or, les indicateurs ont connu plusieurs variations soudaines et brusques l'an dernier. En les interprétant, il faudra tenir compte des fluctuations enregistrées.

Croissance économique : L'économie canadienne profite d'une demande mondiale accrue pour certaines matières premières, comme le bois d'œuvre, l'acier et les produits agricoles. Cela a permis au dollar canadien de s'échanger près ou au-dessus de 80 cents américains depuis la mi-mars. Le FMI prévoit que la croissance économique réelle au Canada sera de 5 % cette année, mais cela dépend de la poursuite de la vaccination et des autres mesures visant à prévenir une quatrième vague. Le boom des matières premières est fortement régionalisé. La forte croissance dans certains secteurs et l'augmentation de la valeur du dollar canadien qui en résulte constitueront un frein économique dans d'autres régions. Les plans de relance gouvernementaux devront tenir compte de cette reprise à deux vitesses.

Emploi : L'emploi pour les personnes à plus haut salaire est revenu au niveau d'avant-pandémie, mais c'est loin d'être le cas chez les personnes à bas salaire, en particulier dans les secteurs fortement touchés comme l'hôtellerie, le tourisme et la restauration. Le chômage de longue durée a connu une augmentation importante. En effet, en date d'avril 2021, plus d'un demi-million de personnes étaient au chômage depuis 27 semaines ou plus.

Salaires : Les indicateurs salariaux sont légèrement trompeurs pendant la pandémie de COVID-19. Le salaire moyen a augmenté, mais uniquement parce qu'il y a moins de personnes à bas salaire sur le marché du travail. Les employeurs du secteur public risquent toutefois d'être réticents à bonifier les salaires, bien que les associations d'employeurs du secteur privé parlent déjà de pénurie de main-d'œuvre, ce qui est probablement dû à la faiblesse de la rémunération proposée. Le prix de la nourriture et du logement continuant d'augmenter, les travailleuses et les travailleurs doivent continuer à exiger des augmentations salariales.

Inflation : L'inflation globale commence à se redresser, mais il reste à voir si la pression sur les prix est temporaire. L'effet de glissement (la comparaison de l'année en cours à l'année précédente durant laquelle les prix ont été très volatils) complique l'interprétation des indicateurs d'inflation. L'indice des prix à la consommation (IPC) global pour avril 2021 était de 3,4 %, plus élevé que la cible de la Banque du Canada, mais ce n'est qu'en raison des effets de glissement. La banque centrale calcule trois variantes de l'IPC : l'IPC-réduit, l'IPC-médian et l'IPC-commun. Les trois mesures de l'IPC ont oscillé entre 1,7 et 2,3 % en avril, ce qui indique qu'il y a encore suffisamment de marge pour que les gouvernements investissent dans les infrastructures nécessaires sans contribuer à une hausse excessive de l'inflation.

Taux d'intérêt : La Banque du Canada prévoit maintenir son taux directeur à 0,25 % jusqu'à la fin de 2022. Cela signifie que les taux pourraient commencer à augmenter plus tôt que prévu. Les emprunts des gouvernements restent abordables, les obligations fédérales sur 30 ans se vendant à un taux d'intérêt de 2 %.